

CHIRON Thomas

De: Bertrand Hesnard <bertrand.hesnard@groupe-kolibri.com>
Envoyé: vendredi 23 novembre 2018 09:21
À: AET - Enquete Publique
Objet: Enquête publique dragage

A l'attention de Madame Sylvie Chatelin, Présidente de la commission d'enquête.

L'économie maritime du pays de Lorient représente 14 000 emplois et continue à se développer. Pour ce pan économique du pays de Lorient, des opérations de dragages d'entretien des espaces portuaires sont nécessaires. Ces travaux sont indispensables pour garantir la vitalité économique de ce secteur. Bien évidemment ces opérations doivent se faire de manière transparente et en respectant l'état écologique des espaces portuaires. Les éléments du dossier d'enquête publique vont dans ce sens au travers d'une pleine prise en compte de la question écologique avec l'engagement des maîtres d'ouvrages portuaires de ne claper en mer que des sédiments dont la qualité n'est pas préjudiciable pour la faune et la flore marines. Les maîtres d'ouvrages vont plus loin que la réglementation en vigueur et prennent toutes les précautions pour ne pas immerger de sédiments susceptibles d'altérer le milieu. Ils ont, en ce sens, régulièrement mis à jour leur dossier en intégrant les remarques et recommandations d'IFREMER, de l'Agence Française pour la Biodiversité (suivi de turbidité des opérations de dragages et de clapage, notamment sur l'herbier de Quelhuit et le banc de maërl) et de l'Autorité environnementale, dont les avis sont utilement joints au dossier d'enquête. IFREMER ou encore le SAGE Scorff ont donné un avis favorable au projet. Les suivis réalisés autour de Groix présentés dans le dossier confirment l'absence d'effets néfastes ; et de nouveaux suivis viennent compléter les contrôles environnementaux, en particulier sur les habitats sensibles tels que les herbiers de zostères, les laminaires et les bancs de maërl. Il convient effectivement de poursuivre le travail de suivi sur site afin de s'assurer, sur le long terme, de l'innocuité environnementale des dragages et des clapages. En l'état, le dossier présenté offre de sérieuses cautions scientifiques pour éviter la dégradation du milieu marin, en rade ou dans les coureux de Groix.

Ainsi le dossier répond, de manière exhaustive, à la fois aux enjeux socio-économiques liés à la nécessité de draguer les ports et aux enjeux environnementaux inhérents à la qualité des milieux marins de la rade et des coureux de Groix.

L'association Erele se prononce donc favorablement à la mise en oeuvre du projet

Bertrand Hesnard
Président de l'association Erele



ERELE a pour objet de procéder à toutes études, réaliser tous projets et mener toutes actions dans l'intérêt combiné des membres de l'association et du développement responsable et durable de leur territoire. L'association a pour vocation d'accueillir l'ensemble des entreprises et des associations et réseaux d'entreprises manifestant un intérêt pour des missions attachées à l'Urbanisme, le Développement Economique, le Technopôle et l'émergence de projets innovants à forte création de valeur. En toute indépendance, l'association exprime les besoins des acteurs économiques du territoire auprès de toute entité ou institution jouant un rôle en matière d'urbanisme commercial, d'aménagement de zone d'activité, de développement économique et d'encouragement à l'innovation.

Click [here](#) to report this email as spam.